

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE D'AUTRAY
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-GENEVIÈVE-DE-BERTHIER

Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue à la salle du conseil municipal, le 25 juillet 2022 à 19 h 30 à laquelle étaient présents et formant quorum :

Étaient présents:

Monsieur Robert Pufahl, maire
Monsieur René Darveau, conseiller du district numéro 2
Monsieur Gaétan Bayeur, conseiller du district numéro 3
Monsieur Guy Burelle, conseiller du district numéro 4, maire suppléant
Monsieur Léo Soulières, conseiller du district numéro 5
Monsieur Guy Cloutier, conseiller du district numéro 6

Était absent:

Monsieur Alain Laferrière, conseiller du district numéro 1

Assiste également à la séance: monsieur Réjean Marsolais, greffier et adjoint à la direction générale qui agit en tant que secrétaire d'assemblée.

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 25 JUILLET 2022

ORDRE DU JOUR PROPOSÉ

1. Ouverture de la séance
2. Achat de pièces et accessoires pour la réfection des réseaux d'aqueduc suivants :
Rue Coulombe
Rue du Fer à Cheval
3. Achat Système de feux de chantiers
4. Calibration télémétrie
5. Autorisation : Appel d'offres – Rang des Cascades
6. Autorisation : Marquage des chemins
7. Période de questions
8. Clôture et levée de la séance

Ouverture de la séance

Tous les membres présents déclarent avoir reçu avis spécial de convocation.

Monsieur le maire Robert Pufahl, constate le quorum à 19 h 30, déclare la séance ouverte.



2022.07-124 Achat pièces et accessoires pour la réfection des réseaux d'aqueduc suivants :

- rue Coulombe
 - rang du Fer-à-Cheval
-

Il est proposé par le conseiller Guy Burelle
Appuyé par le conseiller Léo Soulières
Et résolu :

Que la Municipalité de Sainte-Geneviève-de-Berthier autorise les achats suivants de pièces et matériaux de la compagnie EMCO CORPORATION:

- Réseau rue Coulombe : 6 292,49 \$ (Taxes incluses) – Soumission 24652709-00
- Réseau rang du Fer-à-Cheval : 15 301,30 \$ (taxes incluses) – Soumission 24652705-00

Les conseillers ont voté unanimement en faveur de la résolution.

2022.07-125 Achat - Système de feux de chantier

Il est proposé par le conseiller Gaétan Bayeur
Appuyé par le conseiller René Darveau
Et résolu :

Que le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Geneviève-de-Berthier procède à l'achat d'un ensemble de feux de chantier Profil+ de la compagnie *SIGNEL Services inc.* au coût de 9 008,29 \$ (taxes incluses).

Que la soumission numéro 51656 en date du 12 juillet 2022 fait partie intégrante de la présente résolution.

Les conseillers ont voté unanimement en faveur de la résolution.

2022-07-126 Calibration télémétrie

Il est proposé par le conseiller Guy Cloutier
Appuyé par le conseiller Guy Burelle
Et résolu :

Que la Municipalité de Sainte-Geneviève-de-Berthier accepte la soumission numéro BE-130722-1455 en date du 13 juillet 2022 concernant la vérification de précision (obligatoire) de nos appareils de télémétrie.

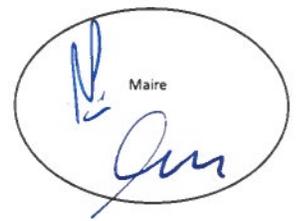
Que le montant de la soumission est de 2 250,00 \$ excluant les taxes applicables.

Les conseillers ont voté unanimement en faveur de la résolution.

2022-07-127 Autorisation : Appel d'offres – Réfection rang des Cascades

Il est proposé par le conseiller Gaétan Bayeur
Appuyé par le conseiller Guy Burelle
Et résolu :

D'autoriser le greffier et adjoint à la direction générale à procéder à la parution d'un appel d'offre visant des travaux de réfection du chemin municipal rang des Cascades.



Les conseillers ont voté unanimement en faveur de la résolution.

2022-07-128 Autorisation : Marquage des chemins

Il est proposé par le conseiller Guy Burelle
Appuyé par le conseiller Léo Soulières
Et résolu :

D'autoriser le responsable des travaux publics à accepter l'offre de prix de Lignes M.D. inc.
Au prix de 214,00 \$/km pour le marquage des lignes sur les chemins désignés par la
municipalité.

Les conseillers ont voté unanimement en faveur de la résolution.

Période de questions

Aucune question n'a été présentée.

2022.07-129 Clôture et levée de la séance

Il est proposé par le conseiller René Darveau
Appuyé par le conseiller Guy Cloutier
Et résolu :

De lever cette séance à 19 h 50.

Les conseillers ont voté unanimement en faveur de la résolution.


Robert Pufahl,
Maire


Réjean Marsolais
Greffier et adjoint à la direction générale

« Je, Robert Pufahl, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la
signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code
municipal »


Robert Pufahl,
Maire
